



N° de résolution  
ou annotation

2022-08-218

Formules d'Affaires CCL (418) 685-2175 / 1-800-463-4578 — M-103

Province de Québec  
Municipalité de Roquemaure

Procès-verbal de la séance ordinaire du 2 août 2022 tenue à 20h00, à la salle municipale de Roquemaure.

Étaient présents : Mme Rachel Alarie, mairesse ainsi que les conseillères Mme Chantal Mainville, Mme Lucie Gravel, Mme Josée Chrétien, et les conseillers M. Fernand Landry, M. Robert Tailleur et M. Adrien Paradis.

Était également présente, Mme France Pelletier, directrice-générale/greffière-trésorière.

#### **1.0 Ouverture de la séance;**

Le conseil ayant quorum, la séance débute à 20h05, sous la présidence de Mme Rachel Alarie, mairesse.

#### **2.0 Adoption de l'ordre du jour;**

L'ordre du jour étant disponible pour tous, la lecture en est dispensée. Il est proposé par Mme Lucie Gravel, appuyée par M. Adrien Paradis et résolu à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour ainsi présenté et de laisser le point "sujets divers" ouvert.

- 1.0 Ouverture de la séance;
- 2.0 Adoption de l'ordre du jour;
- 3.0 Adoption des procès-verbaux : de la séance régulière du 5 juillet 2022 et de l'extraordinaire du 14 juillet 2022;
- 4.0 Trésorerie;
- 4.1 Dépenses de juillet 2022;
- 4.2 Achat d'un code municipal
- 4.3 Dossier camion : soumission
- 5.0 Ressources humaines;
- 5.1 Directrice générale
- 5.2 Offres d'emploi :
- 5.2.1 Adjointe
- 5.2.2 Concierge
- 6.0 Correspondance;
- 7.0 Projets
- 7.1 PRABAM : prolongation des appels d'offres au 6 septembre 15h00
- 8.0 Camping ;
- 8.1 Aqueduc : Décision pour le futur
- 8.2 Travaux divers ;
- 8.2.1 Élagage de branches d'arbres nécessaire
- 8.2.2 Dossier fil électrique
- 8.2.3 Renumerotation des terrains
- 8.2.4 Minuterries de douches
- 8.2.5 Ajout d'une boîte électrique et branchement d'un secteur à cette nouvelle boîte.
- 8.2.6 Cabane de la pompe des eaux usées et du bassin de rétention
- 9.0 Pompiers
- 9.1 Inspection et vérification
- 10.0 Réseau routier;
- 10.1 Prise en charge du déneigement des chemins privés, 2022-2023
- 10.1.1 Chemin de la plage Mainville
- 10.1.2 Chemin de la plage Lepage
- 10.2 Projet PPA-CE : soumission
- 10.3 Projet PPA-ES : soumission
- 10.4 Déneigement des chemins municipaux, 2022-2023 à 2024-2025;
- 10.4.1 Secteur rangs, camping et coin Hébécourt
- 10.4.2 Secteur rues du village
- 10.5 Projet RIRL
- 11.0 Dossiers divers
- 11.1 Projet de communauté nourricière



N° de résolution  
ou annotation

2022-08-219

2022-08-220

- 11.2 Photos des anciens finissants – entrée du village
- 11.3 Régie interne – séance de travail
- 11.4 Permis pour roulotte
- 11.5 Dossier Patricia Lamarre
- 11.6 Rencontre avec Mme Lepage
- 11.7 Demande d'avis légal concernant le CADR
- 12.0 Rapport des comités;
- 13.0 Période de questions;
- 14.0 Sujets divers;
- 15.0 Levée de la séance.

### 3.0 Adoption des procès-verbaux;

#### 3.1 Séance régulière du 5 juillet 2022

Les membres du conseil ayant pris connaissance du procès-verbal du 5 juillet, la lecture en est dispensée.

Il est proposé par Mme Lucie Gravel, appuyée par M. Adrien Paradis et résolu à majorité d'adopter le procès-verbal du 5 juillet 2022 après avoir apporté les ajouts suivants :

Ajouts demandés par M. Fernand Landry :

- Résolution 2022-07-186 - M. Fernand Landry mentionne qu'il n'a jamais été chercher de soumissions pour la municipalité. Il mentionne être allé chercher une soumission pour lui-même. Ce fait est corroboré par M. Adrien Paradis et Mme Lucie Gravel.
- Résolution 2022-07-208 - M. Fernand Landry ajoute qu'à la réunion du CADR de juin, seulement 2 membres étaient présents. M. Fernand Landry croit qu'à ce moment, il n'y avait pas quorum, ce qui fait que le CADR aurait été dissout. Également, M. Fernand Landry questionne la légalité de la présente constitution du CADR étant donné que Mme Rachel Alarie, Mme Josée Chrétien ainsi que Mme France Pelletier y siègent.
- Résolution 2022-07-209 – M. Landry demande de réécrire cette résolution. La greffière mentionne qu'elle réécouterait l'enregistrement et que des modifications seront apportées si nécessaire.

#### 3.2 Séance extraordinaire du 14 juillet 2022

Les membres du conseil ayant pris connaissance du procès-verbal du 14 juillet, la lecture en est dispensée.

Il est proposé par Mme Chantal Mainville, appuyée par Mme Lucie Gravel et résolu à l'unanimité d'adopter le procès-verbal du 14 juillet 2022 après l'ajout suivant :

M. Fernand Landry tient à ajouter les mêmes libellés qu'au point 3.1.

### 4.0 Trésorerie;

#### 4.1 Dépenses de juillet 2022;

**Pour la municipalité :**

Liste des comptes à payer juillet 2022 au montant de : 19 913.52 \$

**Pour le camping municipal :**

Liste des comptes à payer juillet 2022 au montant de : 10 503.23 \$

**Salaires nets : juillet 2022**

13 936.78\$



2022-08-221

N° de résolution  
ou annotation

2022-08-222

2022-08-223

2022-08-224

**ATTENDU QUE** LE conseil a pris connaissance des comptes à payer ;

**En conséquence**, il est proposé par Mme Josée Chrétien, appuyée par Mme Chantal Mainville et résolu à l'unanimité d'autoriser le paiement de ces dépenses.

#### **4.2 Achat d'un code municipal**

**Attendu que** le code municipal disponible au bureau est désuet;

**En conséquence**, il est proposé par Mme Chantal Mainville, appuyée par Mme Josée Chrétien et résolu à l'unanimité d'autoriser l'achat d'un code municipal à jour.

### **5.0 Ressources humaines;**

#### **5.1 Directrice générale**

Il est proposé par Mme Lucie Gravel, appuyée par Mme Chantal Mainville et résolu à l'unanimité d'augmenter le salaire horaire de la directrice générale à 27,50 \$.

### **6.0 Correspondance :**

**6.1 Compostage** : Il est proposé par Mme Chantal Mainville, appuyée par Mme Josée Chrétien de signifier l'intention de la municipalité d'acheminer les matières organiques générées par ses citoyens résidentiels à la future installation de compostage de la MRC d'Abitibi-Ouest pour une estimation de 31 tonnes par année et pour une durée de 20 ans.

Après discussions, il est décidé de reporter notre décision afin d'obtenir plus d'informations quant aux coûts générés pour les municipalités.

#### **6.2 Groupement Forestier :**

**Considérant que** le Groupement forestier Abitibi est le conseiller attitré pour nous supporter dans l'aménagement des lots épars et intra de notre municipalité.

**Considérant que** le Groupement forestier Abitibi a une très bonne connaissance des enjeux financiers et forestiers concernant l'aménagement forestier

**En conséquence**, il est proposé par M. Fernand Landry et appuyé par Mme Lucie Gravel de demander au Groupement forestier Abitibi de rencontrer la MRCAO dans le but de négocier des modifications aux règles d'attributions des sommes versées par la municipalité au fonds forestier ainsi que des modifications dans les règles d'utilisation des fonds retournés aux municipalités. Ces négociations doivent tenir compte de la pérennité du fonds, de l'équité entre les municipalités sans oublier la bonne gestion des lots forestiers qui ne peut être réalisées sur une période aussi courte qu'une année calendrier.

La municipalité délègue Mme Rachel Alarie pour accompagner le Groupement dans ces rencontres.

### **7.0 Projets**

**7.1 PRABAM** : faute de soumissions reçues dans le dossier rénovation des toilettes de la salle Abitibi au centre



N° de résolution  
ou annotation

communautaire, il y a prolongation des appels d'offres jusqu'au 6 septembre, 15h00.

## **8.0 Camping :**

**8.1 Aqueduc :** Des solutions possibles au problème d'arsenic dans l'eau seront évaluées à la prochaine réunion de travail afin de prévoir au prochain budget les sommes nécessaires à la réalisation de la correction à apporter pour rendre l'eau potable à nouveau au camping.

## **8.2 Travaux**

### **8.2.1 Bris de fil électrique propriétaire de chalet**

La municipalité ayant remplacé le fil électrique à ses frais, le conseil municipal considère que le dossier est clos.

### **8.2.2 Renumérotation des terrains et minuterias de douches**

Il est proposé de reparler de ces points lors de l'élaboration du prochain budget.

### **8.2.3 Ajout d'une boîte électrique et branchement d'un secteur à cette nouvelle boîte.**

**Attendu qu'**une partie du réseau électrique de la rue des Cerisiers pose un problème (surcharge d'électricité) depuis plusieurs années;

**Attendu que** des demandes depuis plusieurs années sont faites afin de corriger la situation;

**Attendu que** ces travaux devaient être effectués l'automne passé, les campeurs ayant reçu l'ordre de déplacer leur équipement afin de faciliter la tâche à notre électricienne;

**Attendu qu'**au moment d'effectuer les travaux, l'électricienne a reçu un appel lui demandant de ne pas donner suite à ce projet;

**Attendu que** les campeurs ont dû replacer leurs équipements pour une deuxième année consécutive sans que les changements soient apportés;

**En conséquence,** il est proposé par M. Robert Tailleur, appuyé par Mme Chantal Mainville et résolu à l'unanimité de faire ajouter une boîte électrique et de rebrancher les terrains ciblés afin de soulager le réseau électrique existant, et ce, dès cet automne, pour un moment approximatif de 10 020 \$ plus taxes, selon la soumission des Entreprises Rolland Richard. Les travaux d'excavation et les poteaux 4X4 nécessaires ne sont pas inclus dans cette soumission.

### **8.2.4 Cabane des pompes des eaux usées**

Plus d'informations à ce sujet seront cherchées et le conseil en reparlera à une prochaine rencontre.

2022-08-225



N° de résolution  
ou annotation

2022-08-226

2022-08-227

2022-08-228

## 9.0 Pompiers :

Ministère de la Sécurité publique : possibilité pour notre brigade d'une vérification des services offerts. Plus de détails si la municipalité est choisie pour être évaluée.

## 10.0 Réseau routier

### 10.1 Prise en charge du déneigement des chemins privés, 2022-2023

#### 10.1.1 Chemin de la plage Mainville

**ATTENDU QUE** la municipalité de Roquemaure a reçu une demande de renouvellement pour la prise en charge pour le déneigement 2022-2023 du chemin de la plage Mainville;

**EN CONSÉQUENCE** il est proposé par M. Adrien Paradis, appuyé par M. Fernand Landry et résolu à l'unanimité d'accepter la prise en charge du déneigement du chemin de la Plage Mainville pour l'hiver 2022-2023, de demander des soumissions à notre entrepreneur local et de refacturer les propriétaires sous forme de taxes de secteur.

#### 10.1.2 Chemin de la plage Lepage

**ATTENDU QUE** la municipalité de Roquemaure a reçu une requête pour la prise en charge pour le déneigement 2022-2023 du chemin de la plage Lepage par la majorité des propriétaires ou occupants riverains ;

**ATTENDU QUE** la municipalité de Roquemaure a reçu la signature des propriétaires du chemin acceptant la prise en charge pour le déneigement 2022-2023 ;

**EN CONSÉQUENCE** il est proposé par Mme Lucie Gravel, appuyée par M. Fernand Landry et résolu à l'unanimité d'accepter la prise en charge du déneigement du chemin de la Plage Lepage pour l'hiver 2022-2023, de demander des soumissions à notre entrepreneur local et de refacturer les propriétaires sous forme de taxes de secteur.

## 10.2 Projet PPA-CE :

**Attendu que** la municipalité a reçu une subvention au montant de 20 000 \$ pour un projet d'amélioration du réseau routier dans le cadre du programme PPA-CE;

**En conséquence,** il est proposé par M. Robert Tailleur, appuyé par Mme Josée Chrétien et résolu à l'unanimité de d'accepter la soumission estimée de notre entrepreneur Jean-Guy Roy entrepreneur Inc., au montant de 5 360 \$ taxes incluses, afin de refaire la transition au rang 4 ainsi que d'améliorer le rang 2 et 3 ouest par l'ajout de gravier pour un montant de 16 640 \$ taxes incluses.



2022-08-229

N° de résolution  
ou annotation

2022-08-230

2022-08-231

2022-08-232

2022-08-233

**10.3 Projet 2020 : PPA-ES**

Il est proposé par Mme Chantal Mainville, appuyée par Mme Josée Chrétien et résolu à l'unanimité de d'accepter la soumission estimée de notre entrepreneur Jean-Guy Roy entrepreneur Inc., au montant de 9 255.48 \$ (+ le vieux ponceau) afin d'effectuer le changement du ponceau abîmé du rang 1 et de faire du rechargement dans ce rang pour un montant de 7 200 \$ taxes incluses, environ, afin de compléter le projet.

**10.4 Déneigement des chemins municipaux, 2022-2023 à 2024-2025**

**10.4.1 Secteur rangs, camping et coin Hébécourt**

Il est proposé par Mme Lucie Gravel, appuyée par M. Adrien Paradis et résolu à l'unanimité de demander une soumission à Jean-Guy Roy entrepreneur Inc., afin d'effectuer le déneigement des rangs, du chemin du camping et du coin Hébécourt pour les 3 prochaines saisons hivernales.

**10.4.2 Secteur rues du village**

Il est proposé par Mme Josée Chrétien, appuyée par Mme. Chantal Mainville et résolu à l'unanimité de demander une soumission à Jean-Guy Roy entrepreneur Inc., afin d'effectuer le déneigement des rues du village pour les 3 prochaines saisons hivernales.

**10.5 Projet RIRL**

Nous continuons avec ce projet : plus d'informations à venir.

**11.0 Dossiers divers :**

**11.1 Acceptation de notification par moyen technologique :** tous les élus ont signé cette autorisation.

**11.2 Projet communauté nourricière**

Il est proposé par M. Fernand Landry, appuyé par M. Robert Tailleur et résolu à la majorité de déposer un projet au gouvernement afin de devenir une municipalité nourricière. Mme Josée Chrétien se retire du vote.

**11.3 Photos des anciens finissants**

Il est proposé par Mme Josée Chrétien, appuyée par M. Robert Tailleur et résolu à l'unanimité d'accepter l'offre de M. Rodrigue Morneau afin de récupérer la pancarte des finissants à l'entrée du village, de la découper et de remettre leur section respective à chacun d'eux et de faire refaire une pancarte chaque année des nouveaux finissants.

**11.4 Rencontre avec Mme Lepage**

Mme Lepage sera rencontrée en séance de travail si elle est disponible.

**11.5 Demande d'avis légal concernant le CADR**

En attente de réponses de l'avocat de la FMQ.

**12.0 Rapport des comités;**

**13.0 Période de questions;**

**13.1 Ajout de poubelles à la plage municipale**



N° de résolution  
ou annotation

2022-08-234

Vérifications auprès de la gérante du camping afin de faire  
l'ajout de poubelles à la plage municipale.

**Problèmes de chats errants** : solution à trouver.

**13.2 Ajout d'une deuxième période de questions lors des séances** :  
à discuter en séance de travail.

**14.0 Sujets divers;**

**15.0 Levée de la séance.**

À 23 :11, il est proposé par Mme Lucie Gravel, appuyée par M.  
Fernand Landry et résolu de fermer la séance.

Mme France Pelletier,  
Directrice-générale/greffière-trésorière

Mme Rachel Alarie,  
Mairesse

